



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E121254

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2026

ÉDITÉ LE

23/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/03/2011

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 530 698 398 00035

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 81 17795

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO 23044696132

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO 23044696132

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : BLESTEL QUENTIN

200 CHEMIN DE GRAND REY
38730 CHELIEU

Téléphone : 06 27 71 87 44

Portable : 06 63 36 56 04

Fax :

Site Internet : www.bbcharpente.com

E-mail : contact@bbcharpente.com

Responsabilité légale :
BLESTEL QUENTIN DIRECTEUR

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	06/04/2023
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	17/04/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	06/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	29/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.